SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) - Initial

PSSC12

INFORMATIONS GENERALES

LIEU DE FORMATION
FORMALIB
CHALET VILLAGE QUARTIER LAUGIER 97215 RIVIERE SALEE

DURÉE
14 HEURES.

EFFECTIF
10 STAGIAIRES.

TARIF
450,00 €

HORAIRE DE LA FORMATION : 7h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00

DÉCLARATION ACTIVITE / AGREMENTS / RECLAMATION

DECLARATION D'ACTIVITE / AGREMENTS

Déclaration d'activité enregistrée auprès de la Préfecture de la Martinique.

NDA : 02973213197 **/ UAI :** 9720966T

DEAL Martinique : FCO, FIMO, passerelles et attestations de capacité professionnelle groupe léger.
AFTRAL AURA SUD : formations relatives au transport de marchandises dangereuses (ADR).
DEETS Martinique : Titre professionnel Conducteur de transport en commun sur route.

RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, suggestion ou demande d'information, contactez-nous :

Tél.: 0596972364

E-mail: contact@formalibyaftral.com

INFORMATION CERTIFICATION - SI FORMATION CERTIFIANTE

CERTIFICATION PRÉPARÉE

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) - Initial

SUITES, ÉQUIVALENCES, PASSERELLES & DÉBOUCHÉS

Débouchés : Aucun

Equivalences: Aucune

PRÉREQUIS & CONDITIONS D'ACCÈS

PUBLIC CONCERNES ET PRÉREQUIS

- Conformément au code du travail, l'ensemble du personnel d'une entreprise est concerné.
- Aucune condition n'est nécessaire pour suivre cette formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun en dehors des prérequis

1 mois

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

> Disposer dans tous les établissements et sur les chantiers, d'hommes et de femmes en nombre adapté et bien répartis, capables d'intervenir en cas d'accident du travail.

> Le sauveteur secouriste du travail est capable de rechercher les risques persistants pour protéger, examiner les victimes, alerter et de secourir. En fait, il alerte sur les risques encourus, porte secours aux situations d'accident.

> Le secouriste est formé de manière à jouer un rôle dans l'action de prévention des risques professionnels.

>Obtention d'un Certificat SST valable 24 mois.

MÉTHODES, MOYENS, MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION BLOC DE COMPETENCES

SANCTIONS VISEES / BLOCS DE COMPETENCES

Actions de préformation et de préparation à la vie professionnelle

- Certificat SST
- Attestation de fin de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

FORMALIB met à disposition des stagiaires des moyens techniques adaptés au déroulement de la formation :

4 salles de formation équipées de moyens multimédias ;
1 salle équipée d'un simulateur de conduite ;
3 véhicules du groupe lourd destinés aux mises en situation pratiques :
2 autocars de 12 mètres et 1 véhicule porteur.

Matériel à prévoir par le stagiaire :
Cahier ou feuilles et stylos pour la prise de notes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour obtenir son certificat SST, le stagiaire est soumis à 2 épreuves certificatives.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique
Formateur habilité par l'INRS. (en cours de demande FORPREV)

NOS ENGAGEMENTS

- Assurer un accompagnement personnalisé tout au long du parcours de formation.
- Mettre à disposition des moyens pédagogiques et matériels adaptés aux objectifs de la formation.
- Proposer des formations animées par des formateurs qualifiés et expérimentés.
- Favoriser une pédagogie active, participative et basée sur des mises en situation professionnelles.
- Remettre aux apprenants les supports pédagogiques et la documentation nécessaires au bon déroulement de la formation.
- Évaluer régulièrement les acquis et recueillir la satisfaction des stagiaires dans une démarche d'amélioration continue.

ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec notre référente Handicap et Santé avant leur entrée en formation afin d'étudier leurs besoins spécifiques et les possibilités d'adaptation du parcours de formation.

Référente Handicap et Santé FORMALIB :
Mme Erika IZEM : erika.izem@formalibyaftral.com

CONTACTS - REFERENTS

Référente Sociale et Mobilité FORMALIB
Mme RAFFIN Kéhila secretariat@formalibyaftral.com

Référente Apprentissage FORMALIB :
Mme IZEM Erika erika.izem@formalibyaftral.com

Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement à proximité du lieu de formation, veuillez contacter :
Tél. : 0596 97 23 64 **E-mail** : contact@formalibyaftral.com

CONTENU ET DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

1- Identifier les objectifs et étapes de la formation
Vérification du respect des prérequis
Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
Présentation de la formation

Modalités pratiques
Tour de table
2 - Identifier son rôle de SST en tant que secouriste Identifier son rôle en tant que préventeur (1h30)
Se situer en tant que sauveteur secouriste du travail dans son entreprise
Introduction à la prévention des risques professionnels
· Accident du Travail, Maladie Professionnelle, notions de danger, situation dangereuse, dommage, risque,
· Principaux indicateurs de santé au travail : nature et importance des AT/MP
· Prévention et ses enjeux

· Rôle du SST
· Représentations du rôle du SST
· Double rôle du SST : secouriste et préventeur
· Actions avec les autres acteurs de la prévention

· Cadre juridique de l'intervention du SST
· Dans l'entreprise
· En dehors de l'entreprise

· Plan d'intervention
· Logique d'enchainement des différentes actions à mener
· Chronologie, Urgence, Gravité

3 - Repérer les dangers dans une situation de travail Supprimer ou réduire, ou contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixée en matière de prévention (1h30)
Application des compétences en protection au profit de la prévention dans l'entreprise
· Dangers dans une situation de travail
- Mécanisme de l'accident, évènement déclenchant
- Exposition et atteintes à la santé possibles (urgences vitales, traumatismes, maladies liées à l'environnement professionnel)
· De la protection à la prévention
- Principes généraux de prévention
- Exemples de risques (risques de l'entreprise, du secteur d'activité) / actions possibles : supprimer le danger, isoler la personne, protéger la personne
Prévention au quotidien dans l'entreprise

4 - Informer le(s) personne(s) désignée(s) dans l'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situations dangereuses repérées et des actions de prévention réalisées et/ou envisagées (0h30)
Application des compétences d'alerte du SST au profit de l'information dans l'entreprise
· Organisation de la prévention en entreprise (exemples ou cas concrets)
· Interlocuteurs du SST dans l'entreprise (hiérarchique, animateur sécurité, CSE, médecin du travail, …)
· Modalités d'information des actions de prévention réalisées et/ou envisagées

5 - Reconnaître sans s'exposer soi-même les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer soi-même (0h30)
Réaliser une protection adaptée
· Danger et persistance
- Situation dangereuse, zone dangereuse
- Familles de dangers susceptibles de persister (mécanique, électrique, incendie, explosion, …)

· Protection
- Phase analyse et la phase action
- Types d'actions possibles pour mettre en œuvre une protection adaptée (supprimer, isoler, soustraire)
- Suppression du danger
- Isolation du danger
- Dégagement d'urgence

· Cas particulier : signal d'alerte aux populations
- Signal d'alerte, signal de fin d'alerte
- Dangers réels ou supposés dans la situation concernée
- Consignes

· Alertes particulières (corne de brume)
6 - Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir (0h30)
Examiner la victime
· Signes indiquant que la vie de la victime est menacée

- Ordre de recherche de ces signes
- Techniques permettant de les déceler
· Résultat(s) à atteindre suivant les signes décelés
· Ordre de priorité des résultats à atteindre dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes

7 - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise (0h30)
Faire alerter ou alerter
· « Consignes en cas d'accident » prévues en fonction de l'organisation de l'entreprise
· Moyens et/ou personnes à alerter - Le 15, le 18, le 112
· Message d'alerte
· Eléments du message d'alerte
· Consignes pour une transmission efficace du message
· Organisation de l'accès des secours sur le lieu de l'accident

8 - Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s) (6h00)
Secourir
- La victime saigne abondamment à arrêter le saignement
- La victime s'étouffe à lui permettre de respirer
- La victime se plaint de malaises à éviter l'aggravation et prendre un avis médical
- La victime se plaint de brûlures à éviter l'aggravation de la brûlure
- La victime se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements à éviter l'aggravation du traumatisme supposé
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment à éviter l'aggravation de la plaie
- La victime ne répond pas mais elle respire à lui permettre de continuer à respirer
- La victime ne répond pas et ne respire pas à assurer une respiration et une circulation artificielles

9 - Evaluer les acquis de la formation : Intervenir face à une situation d'accident du travail Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise (2h30)
· Epreuves certificatives 1 et 2
· Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée, montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée
· Répondre à un questionnement simple portant sur la connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention

10 - Bilan et synthèse de la formation (0h30)

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE

Salle équipée d'un ensemble multimédia